

## Promotion sociale :

Des multiples possibilités d'évolution permettant un **parcours professionnel diversifié**: appartenant au corps d'encadrement et d'application, **les gardiens de la paix peuvent prétendre à évoluer hiérarchiquement**, à contribuer au cours de leur parcours à des missions variées. Ils peuvent accéder à de multiples spécialisations. **Les policiers adjoints ont la possibilité de devenir gardiens de la paix et d'accéder à ce parcours** via un concours qui leur est réservé.

## Le processus de recrutement :

**Par concours**, sous condition de diplôme (baccalauréat ou équivalent)  
Epreuves écrites le 19 septembre 2023, suivies d'épreuves sportives et d'un entretien.

**Sélections sans condition de diplôme**, consistant en une brève épreuve écrite, des tests sportifs et d'un entretien.

## Pour candidater :

<https://www.devenirpolicier.fr/actualites/inscriptions-concours-gardien-de-la-paix-seconde-session-2023>

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements/policier-adjoint>

## Vos conseillers au recrutement :

**CONTACT – INFOS**

**03 87 16 13 69**

**[info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr](mailto:info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr)**